

BASE AÉRIENNE DE SION

Plusieurs signaux rassurants pour l'avenir sont intervenus récemment.

« Cette fois, nous allons dans la bonne direction ».

Jean-René Fournier, président du Comité de pilotage.



La base aérienne pourrait continuer à servir comme base de dégagement. C'est le vœu du comité de pilotage. FORCES AÉRIENNES SUISSES

L'année commence plutôt bien pour le personnel de la base aérienne de Sion. Plusieurs signes encourageants laissent en effet penser qu'une activité pourrait être maintenue dans la capitale malgré l'annonce du départ de l'armée.

Il y a tout d'abord cette déclaration sur une chaîne de télé suisse alémanique de Thomas Hurter, conseiller national UDC. Selon lui, si la Suisse veut assurer la surveillance du ciel 24/24, il ne sera pas possible de se passer de Sion. *«Il faut revenir en arrière sur cette décision et utiliser Sion comme base de dégagement plutôt que de sous-traiter ce service à un pays étranger»*, a expliqué le Schaffhousois. Cette prise de position ne doit rien au hasard puisque le conseiller national, qui est président de la commission fédérale de la politique de sécurité, a été invité à Sion en fin d'année passée par le Comité de pilotage de l'aéroport (Copil). *«Nous lui avons présenté les enjeux de la base aérienne. Il pense également que l'armée ne peut pas se passer de Sion pour des raisons météorologiques»*, prévient Jean-René Fournier, président du

Copil. Autre signal encourageant, le feu vert du Conseil national en décembre dernier pour l'enveloppe de 5 milliards de francs dévolus à l'armée. *«Le dossier bouge et nous allons avoir rapidement des réponses.»*

Rencontre prévue avec Guy Parmelin

Réponses attendues notamment de la part du Conseil fédéral à qui le gouvernement valaisan s'est adressé l'année passée. *«Nous n'avons pas de nouvelles mais je sais qu'une réévaluation est en cours. J'ai bon espoir pour la suite, nous allons dans la bonne direction. Nous ne voulons pas une solution de tout ou rien. Nous sommes prêts à participer à la sécurité du pays en devenant une base de dégagement mais nous refusons de faire les frais au niveau des places de travail. Le Valais a déjà suffisamment payé»*, insiste Jean-René Fournier.

Selon lui, une base de dégagement sans cours de répétition ni vols réguliers avec une plateforme technique héliportée est réalisable. *«En 1999, les Super Puma de l'armée ont évacué 5000 personnes dans la vallée de Conches en quelques heures. Nous ne pouvons pas nous priver d'une telle infrastructure.»*

Le conseiller national valaisan espère bien profiter également du changement à la tête du Département fédéral de la défense pour présenter et défendre ses arguments. Il a d'ailleurs rendez-vous la semaine prochaine avec Guy Parmelin.